

***Pour le Parc olympique. L'achèvement. L'avenir.***  
**Diffusion du rapport final du Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique**

**Montréal, le 13 décembre 2012** – Au terme de ses réflexions et de ses travaux, le Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique rend public aujourd'hui son rapport final intitulé *Pour le Parc olympique. L'achèvement. L'avenir.*

La réflexion du Comité-conseil s'est appuyée sur des recherches diverses ainsi que sur les résultats de larges consultations sur l'avenir du Parc olympique, une première. Près de 4 000 personnes ont participé à l'exercice sous toutes ses formes, du dépôt de mémoires jusqu'aux échanges par portail Internet. Le rapport final et unanime du Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique a été déposé au conseil d'administration de la Régie des installations olympiques (RIO), le 12 décembre, par la présidente du Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique, madame Lise Bissonnette. Le rapport contient vingt-deux recommandations.

Le Comité-conseil a constaté que l'idée fondatrice du Parc avait été plébiscitée depuis des décennies et il s'est employé à l'accorder aux besoins de notre temps. Les lieux doivent devenir *un écosystème de l'activité physique, des loisirs et des sports de tous niveaux, pour tous les âges*. En complément de cette vocation première, le Parc olympique devrait offrir *un parcours d'éducation et de détente qui allie la nature, la science et la culture*, et il devrait contribuer directement au mieux-être de son quartier d'insertion.

Pensée dans la continuité, cette vision du Parc olympique ne saurait s'accomplir sans des changements majeurs. Pour que le développement du Parc se fasse de façon cohérente, contrairement à ce qui s'est passé depuis près de quarante ans, et pour que son projet serve l'ensemble de la population québécoise, le gouvernement du Québec doit modifier le mandat de la Régie des installations olympiques, actuellement limité à des fonctions mobilières et immobilières. Il doit lui confier une mission nationale, en faire *une véritable autorité en matière de promotion et de coordination territoriale des loisirs et des sports*. Il doit aussi lui conférer l'autorité sur la planification stratégique de l'ensemble du Parc olympique. Pour y arriver, il faudra revoir la loi constitutive de la RIO, inchangée depuis 1975, et lui substituer une loi-cadre lui accordant beaucoup plus d'autonomie, notamment en vue de conclure les partenariats nécessaires au développement.

Ce développement du Parc olympique repose aussi sur le réaménagement des lieux, sur leur mise à niveau, sur le renforcement de leur caractère patrimonial, et sur une forte planification touristique qui devrait en faire une destination familiale et éducative. Le remplacement de la toiture du Stade olympique est une autre condition du succès. Le Comité-conseil propose que l'appel d'offres, actuellement en préparation, *puisse accueillir aussi des propositions de toiture mobile si elles sont en cohérence avec la conception originelle du bâtiment*.

### **À propos du Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique**

En créant le Comité-conseil, au début de 2011, le conseil d'administration de la Régie des installations olympiques lui donnait le mandat de proposer une « vision de développement » pour l'ensemble du Parc olympique. Les membres du Comité-conseil sont : M. Michel Archambault, M<sup>me</sup> Lise Bissonnette, M. Vincenzo Ciampi, M. Michel Dallaire, M<sup>me</sup> Karine Lanoie-Brien, M. Réal Ménard, M<sup>me</sup> Chantal Petitclerc, M. Matthieu Proulx et M. Paul Saint-Jacques.

Le public peut prendre connaissance du rapport final à l'adresse Internet suivante :

<http://www.parcolympique.qc.ca/le-parc-olympique/comite-conseil-sur-lavenir-du-parc-olympique/>

-30-

**Note :** Les passages en italique sont des extraits du rapport *Pour le Parc olympique. L'achèvement. L'avenir.*

### **Renseignements et demandes d'entrevue :**

Madame Lise Bissonnette sera disponible pour des entrevues jusqu'au vendredi 21 décembre 2012.

M<sup>me</sup> Julie Cassab  
PGPR, relations publiques  
Tél. : 514 845-7477, poste 21  
Cell.: 514 513-3327  
[julie@pgpr.ca](mailto:julie@pgpr.ca)  
Twitter : [@julzcass](https://twitter.com/julzcass)

M<sup>me</sup> Paule Genest, ARP  
PGPR, relations publiques  
514 845-7477, poste 23  
514 703-4317  
[paule@pgpr.ca](mailto:paule@pgpr.ca)  
[@yggpr](https://twitter.com/yggpr)